

SESSION 2004

04 T CGS 11 01 Durée : 6 heures Série : G

CLASSES DE TERMINALE

TECHNIQUE COMPTABLE

DOSSIER I: COMPTABILITE ANALYTIQUE

La société K fabrique deux produits P_1 et P_2 et un sous produit SP obtenu à partir de déchets recyclés dans un atelier de traitement. Ces déchets proviennent de la matière M et représentent 40% des quantités de M utilisées dans l'Atelier Epuration. Aux déchets recyclés sont ajoutés la matière O pour obtenir le sous-produit SP qui est directement vendu.

Les matières premières M et N épurées passent dans l'Atelier Fabrication à la sortie duquel on obtient les produits P_1 et P_2 .

Ces produits sont par la suite conditionnés par sacs de 10~kg pour P_1 et 500~g pour P_2 . Ils ne se distinguent que par l'emballage.

Pour le mois d'Avril, les données sont les suivantes :

¤ Frais indirects:

- Répartition primaire :

•	Administration	36.650.000
•	Entretien	27.500.000
•	Approvisionnement	25.001.500
•	Atelier Epuration	20.420.000
•	Atelier Fabrication	54.250.000
•	Atelier Traitement	12.000.000
•	Atelier Conditionnement	7.350.000
•	Distribution	15.625.000

Il a été tenu compte de charges supplétives évaluées à **2.500.000** F.

Les charges exclues du calcul des coûts s'élèvent à 1.000.000 F.

- Répartition secondaire :

- Administration: 15% à l'entretien, 10% à l'approvisionnement, 15% pour chaque atelier, 15% à la distribution.
- Entretien: 10% à l'administration, 5% à l'approvisionnement, 5% à la distribution, 20% pour chaque atelier.

- Nature des unités d'œuvre :

- Approvisionnement : 1.000 F d'achat
- Atelier Epuration : kg de matière M, N obtenus
- Atelier Fabrication : heures main-d'œuvre directe (HMOD)
- Atelier Traitement : heure main-d'œuvre directe (HMOD)
- Atelier Conditionnement : kg de produits conditionnés
- Distribution : coût de production de P_1 et P_2 vendus.

¤ <u>Stocks au 01-04</u>

Matière première M :	300 kg à	6.650 F le kg	400 kg
Matière première N :	400 kg valant	3.260.000 F	190 kg
Matière première O :	2.000 kg valant	5.895.000 F	920 kg
Emballage $\mathbf{E_1}$:	100 sacs à	1.600 F le sac	150 sacs
Emballage $\mathbf{E_2}$:	-		80 sacs
En-cours Atelier Traitement:	6.000 SP à	600 F / l'unité	Néant
Produits non conditionnés P ₁ :	1.000 valant	28.300.000	à déterminer
Produits non conditionnés P ₂ :	800 valant	22.640 000	à déterminer
Produits conditionnés P ₁ (sacs):	250 valant	76.000.000	à déterminer
Produits conditionnés P ₂ (sacs):	500 valant	8.250.000	à déterminer

¤ Achats du mois :

Matière première M :	6.100 kg	à	4.000 F le kg
Matière première N:	3.800 kg	à	5.000 F le kg
Matière première O :	1.500 kg	à	1.800 F le kg
Emballage $\mathbf{E_1}$:	500 sacs	à	1.000 F le sac
Emballage $\mathbf{E_2}$:	6.080 sacs	à	250 F le sac

Example 2 Consommation du mois :

 $\begin{array}{ll} \text{Matière première } M: & \textbf{6.000 kg} \\ \text{Matière première } N: & \textbf{4.000 kg} \\ \text{Matière première } O: & \textbf{2.600 kg} \end{array}$

Emballage $\mathbf{E_1}$:

Emballage **E**₂: à déterminer

Produits non conditionnés:

Des déchets provenant de la matière N et représentant 10% du poids de N entrant dans l'Atelier Epuration sont évacués à 990 F le kg.

¤ Main d'œuvre du mois :

Approvisionnement : 305.000 F à imputer à la matière M

Atelier Conditionnement : il faut **3 mn** pour conditionner un sac. Coût horaire **2.500 F** Distribution : **300 h** dont **200** pour **P**₁. Coût horaire **2.750 F**

¤ Production du mois :

- <u>Atelier Fabrication</u>: Le poids obtenu à la sortie de l'Atelier Fabrication est réparti de façon inversement proportionnelle aux nombres 4 et 5 pour déterminer respectivement les quantités de P₁ et P₂ fabriquées.
- Atelier Traitement: Le poids d'un sous-produit est de 125 g.
- **Atelier Conditionnement** : Aucune perte de poids n'est constatée dans cet atelier.

<u>variations de stocks :</u>

Produits non conditionnés P_1 : - 500 Produits non conditionnés P_2 : + 200 Produits conditionnés P_1 : - 1.500 Produits conditionnés P_2 : + 1.000

Aucune différence d'inventaire n'est constatée sur les produits finis.

¤ Ventes du mois

	Quantité	Prix de vente unitaire
Produits conditionnés P ₁	?	400.000 F
Produits conditionnés P ₂	?	14.750 F
Sous-produit SP	46.000	1.200 F

- Le coût des déchets est à déduire du coût de production de l'Atelier Epuration. Le bénéfice sur le sous-produit représente 20 % du prix de vente. Les frais de distribution sont négligeables.
- Toutes les sorties de stocks sont évaluées en utilisant la méthode PEPS (premier entré, premier sorti).

TRAVAIL A FAIRE

- 1. Présenter le schéma technique du processus de fabrication / vente.
- 2. Présenter sous forme de tableaux les coûts successifs conduisant à la détermination des résultats analytiques.
- 3. Calculer le résultat net de la comptabilité analytique.

DOSSIER N °2: METHODE DES COÛTS PARTIELS

La société " \mathbf{LG} " au capital de $\mathbf{100.000.000}$ est une entreprise ayant pour objet la fabrication et la commercialisation de deux types de téléviseurs : le modèle \mathbf{T}_1 et le modèle \mathbf{T}_2 . A partir de l'année $\mathbf{2002}$, la société " \mathbf{LG} " envisage de mettre en place une procédure de contrôle gestion basée sur l'analyse des marges. Elle vous demande alors de répondre aux questions suivantes en vous servant des renseignements prévisionnels figurant en annexe (Téléviseur modèle \mathbf{T}_1 uniquement).

NB : Il sera fait abstraction de tout problème de stock dans ces questions.

Question 1: Calculer le coût de revient variable prévisionnel d'un téléviseur modèle T₁

<u>Question 2</u>: En déduire la marge sur coût variable unitaire prévisionnel et les équations de la marge sur coût variable et du résultat en fonction des quantités.

<u>Question 3</u>: Déterminer les quantités prévisionnelles de modèle T_1 à vendre pour atteindre le seuil de rentabilité (solution par les calculs et par le graphique).

<u>Question 4</u>: Sachant que l'activité sera régulièrement répartie sur les **12** mois de l'année, déterminer le point mort par le calcul et sur le graphique précédent.

Question 5 : Quelle quantité de téléviseurs faudra t-il vendre pour que le point mort soit atteint à fin Août ?

ANNEXE : Renseignements prévisionnels sur la base d'une production normale annuelle de 4320 téléviseurs modèle T₁

- Consommation de boîtiers : 4.320 unités valant 116.812.800 F entièrement variables,

- MOD Atelier Montage: 11.880 HMOD au taux horaire de 1.180 F.

- Composants électroniques : 43.200 unités à 6.480 F l'unité, - Hauts-Parleurs: 8640 unités à 5.000 F l'unité,

- Cartons Vides: 4.320 cartons valant globalement 1.857.600 F - Diodes: 4.320 unités valant globalement 13.003.200 F.

Charges indirectes prévisionnelles variables

Libellés	Montage-Finition	Contrôle-Qualité	Conditionnement	Distribution
Unité d'œuvre	HMOD	H Machine	Cartons utilisés	Téléviseurs vendus
Coût variable de l'unité d'œuvre	11.900	2.280	2.350	16.940

L'activité normale prévisionnelle de l'atelier Contrôle Qualité est de 15.120 Heures Machine.

- Les charges fixes prévisionnelles de l'année 2002 s'élèvent à 184.500.000 F pour les téléviseurs modèle T₁
- Le prix de vente unitaire prévisionnel d'un téléviseur modèle T_1 est de 219.770 F.

DOSSIER N°3: COMPTABILITE DES SOCIETES COMMERCIALES.

On vous communique les informations suivantes concernant la SA SENTEL.

Document 1 : Extraits d'un journal d'annonces légales.

Nom de la société : SA SENTEL, société au capital de divisé en actions de valeur nominale 10.000 F

- -Activité : vente d'aliments de bétail. - Adresse: 14, Rue Parchappe, Dakar.
- Objet de l'annonce : convocation d'actionnaires.

Les actionnaires de la SA SENTEL ou leurs mandataires sont convoqués le 20-4-2001 en assemblée générale extraordinaire au siège de ladite société pour discuter de l'ordre du jour suivant :

- 1- Double augmentation simultanée du capital,
- 2- Questions diverses.

Le montant de l'augmentation du capital s'élève à 100.000.000 F et l'opération sera réalisée comme suit :

- Incorporation de la totalité de la réserve facultative et distribution d'actions gratuites de même valeur nominale que les anciennes,
- Emission simultanée d'actions de numéraire au dessus du « pair » à libérer du minimum légal à la souscription.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous est vivement souhaitée.

Le PCA

Monsieur A. MBAYE

<u>Document 2</u>: Extraits du rapport de Monsieur BA, Expert Comptable de la société en prévision de l'augmentation du capital

Suite aux évaluations faites sur la situation patrimoniale de la société, il serait souhaitable que le prix d'émission des actions de numéraire soit tel qu'à la suite des deux opérations, la valeur totale des droits attachés à chaque action ancienne soit égale à **6.420 F**.

<u>Document 3</u>: Extraits du bilan de la SA SENTEL au 31-12-2001 après affectation du résultat.

ACTIF	Montant Net	PASSIF	Montant Net
Frais de modification du capital	1.500.000	Capital Social	300.000.000
		Act. cap. non appelé	-10.000.000
		Prime d'émission	10.400.000
		Réserve légale	20.000.000
		Réserve statutaire	12.000.000
		Réserve facultative	6.000.000
		Report à nouveau	625.000
		Act. dividende à payer	21.375.000

NB:

- Le conseil d'administration a appelé les 2^e et 3^e quarts le 1/7/2001.
- Les frais correspondant à des publicités relatives à l'augmentation du capital sont amortissables sur 3 ans.
- Le report à nouveau 2000 était débiteur de 2.500.000 F.
- La réserve statutaire avant répartition du bénéfice de 2001 était de 8.000.000 F.
- Le superdividende unitaire attribué aux actionnaires sur le bénéfice de 2001 s'élève à 100 F.
- Le montant de la réserve facultative après répartition du bénéfice de **2000** mais avant augmentation du capital était de **65.000.000** F.

En vous servant des informations figurant dans les documents fournis, on vous demande de répondre aux questions suivantes :

1- Déterminer :

- a. Le nombre d'actions anciennes.
- b. Le nombre d'actions nouvelles en numéraire et le nombre d'actions gratuites distribuées.
- c. Le montant des réserves incorporées.
- d. Le prix d'émission des actions de numéraire.
- e. La valeur réelle de l'action avant et après augmentation du capital.
- f. La valeur théorique du ds et du da.

- 2- Rappeler les buts visés par la **SA SENTEL** pour chaque forme d'augmentation du capital.
- 3- Quels sont les avantages d'une augmentation de capital par incorporation de réserves pour les actionnaires anciens ?
- 4- Retracer les écritures relatives à l'augmentation du capital sachant que tous les règlements ont été effectués par banque.
- 5- Enregistrer l'écriture d'inventaire au **31-12-2001** concernant les frais d'augmentation du capital.
- 6- Reconstituer le tableau de répartition du bénéfice de l'exercice **2001** et retrouver le taux de l'intérêt statutaire sachant que les actions nouvelles émises ont pour date de jouissance le **1**^{er} **Avril 2001**. Présenter les écritures correspondantes.
- 7- Quelles sont en général les valeurs limites que peut prendre le prix d'émission des actions de numéraire lors d'une augmentation de capital ? Dites pourquoi.
- 8- Que signifie l'expression « au pair » ? Comment est le droit de souscription dans cette hypothèse ?
- N. B: abstraction faite de toute incidence fiscale.